
LETTRE D'INFO DU CDS 06

No 4-00 Août / septembre / octobre / novembre 2000

Rédacteur : X. Penneec

Res. Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06600 Antibes

Tél. (D) 04 93 95 28 07 (Tr) 04 92 38 76 64 (P) 06 70 63 74 49

Email : Xavier.Penneec@sophia.inria.fr



Agenda région

- **Lundi 11 décembre 2000** : réunion de la région Q, si possible à Mandelieu.
 - **Décembre 2000** : stage sur la désobstruction en secours, a priori aux Gleirettes. Contacter Bernard Barbier ou Léon Michel.
 - **31 décembre 2000** : date limite pour la remise des demandes de subvention « dossiers clubs » à la région.
 - **vendredi 9 mars 2001 à 20h30** : assemblée générale du CDS 06 à la piscine du Val de Cuberte à Valbonne.
 - **Février et mars 2001** : Stage d'équipement en amarrages permanents du Var.
 - **Samedi 17 et dimanche 18 mars 2001** : week-end CDS à thème sur "spéléo hivernale" à Piaggia Bella (Marguareis). Contacter Michel Isnard. Le stage vise 6 à 10 stagiaires autonomes en progression de classe 4. L'objectif est de voir l'intérêt et les problèmes posés par des explorations hivernales en massif alpin : accès à la cavité (ski, raquettes), météo, nivologie, repérage et équipement de l'entrée, adaptation au froid, physiologie, alimentation, protection et abris.
 - **31 mars, 1^{er} avril et 7-8 avril 2001** : stage équipier scientifique avec Philippe Audra. Un week-end sera consacré à l'hydrologie et le second à la morpho-sédimentologie. Le coût sera de 400 à 500 FF maximum.
 - **21 et 22 avril 2001** : tests techniques initiateur (stage régional). Contacter Michel Isnard.
 - **Du 23 au 27 avril 2001** : stage initiateur régional. Contacter Michel Isnard.
 - **Mai 2001** : Recyclage moniteur canyon. Responsable Jean-Louis Guilleman.
 - **Juin 2001** : stage de photographie souterraine (sous réserve). Contacter Patrick Bessueille.
 - **Samedi 6 et dimanche 7 octobre 2001** : stage réchappe et équipement.
-

Agenda national

- **Du 10 au 14 novembre 2000** : 14^e festival international de l'image souterraine au Palais des Festival de Mandelieu (Contact: Patrick Bessueille).
 - Le calendrier des formations spéléo 2001 est disponible sur le site fédéral en <http://www.ffspeleo.fr/formation/stages/calendrier/formatio.htm>
-

Dernière minute

Un bureau et un ordinateur pour Giovanni

Jean-Louis Guilleman ne pourra plus héberger Giovanni dans son bureau du CREPS à partir du 1^{er} janvier (Jean-Louis est lui-même hébergé dans un tout petit bureau partagé avec deux autres CTR).

Le CDS étudie des solutions à long terme, en particulier avec la maison régionale des sports en construction à Mandelieu. En attendant, il nous faut trouver une solution. Il faudrait que chacun de nous fasse jouer au maximum ses copains, ses relations, etc. Le minimum est un bureau d'une dizaine de mètres carrés, si possible quelque part entre Antibes et les quartiers Ouest de Nice (mais on ne peut pas être trop regardant...). Demander aux mairies, aux structures associatives, aux écoles...

Question informatique, c'est peut-être moins vital, mais c'est utile pour une part non négligeable de son travail. Nous montons un dossier d'investissement qui va être déposé très rapidement auprès du conseil régional, mais nous ne pourrons pas utiliser cet argent avant qu'il soit notifié (au bas mot 6 mois...). Il faudrait trouver d'ici là une solution viable (prêt ou occasion vraiment pas chère) à utiliser en attendant la subvention. Minimum: n'importe quelle bécane supportant Windows 95 ou 98, Office, Filemaker, voire Publisher.

Eric

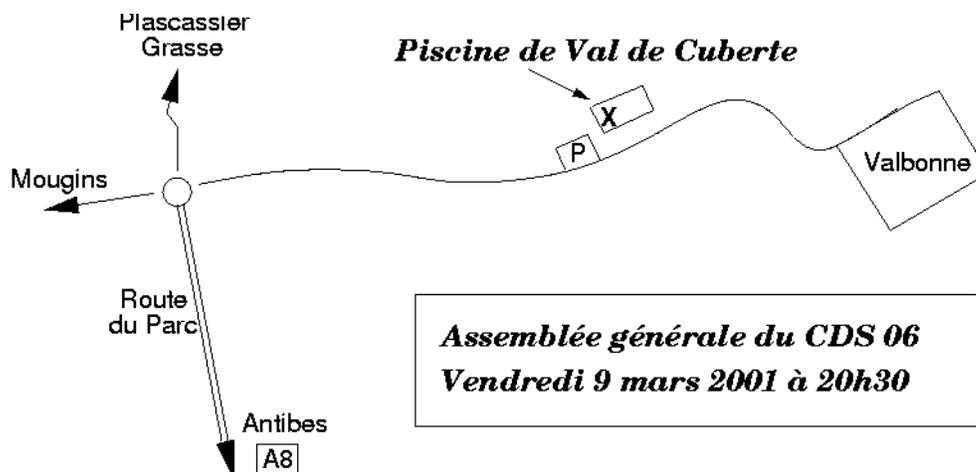
Fermeture de la route des Claps sur Caussols

L'état désastreux de la route des Claps a Caussols a conduit le maire de Caussols à demander une subvention au conseil général pour sa remise en état. Cette subvention ayant été refusée, il a fermé la route. Le CDS est en contact avec le maire pour négocier des autorisations de passage pour les spéléos.

Assemblée générale du CDS 06

- Vous aimez ou vous n'aimez pas le bureau?
- Vous voulez changer la marque de la bière aux réunions?
- On vient de vous signaler que vous n'êtes pas le seul spéléo du département?
- Vous voulez devenir le prez à la place du prez?

Alors l'AG du CDS est faite pour vous! N'oubliez pas: 1 spéléo = 1 voix



Annuaire du CDS 06 - Année 2000

Président	Eric Madelaine	10 chemin de Cambarnier Nord, 06 650 Opio Eric.Madelaine@sophia.inria.fr	04 93 42 15 42 06 87 47 99 80
Vice président	Jean-Claude Marie	18 rue de l'Abbé Grégoire, 06 000 Nice Blondinet06@aol.com	04 93 88 29 28
Trésorier	Ghislain Perret	3 montée de la chapelle, 06610 La Gaude g.perret@online.fr	04 92 11 05 25 06 03 41 78 63
Secrétaire	Xavier Pennec	Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06 600 Antibes Xavier.Pennec@sophia.inria.fr	04 93 95 28 07 06 70 63 74 49
Membre du CD	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Membre du CD	Audrey Canis	2bis rue Emmanuel Philibert, 06300 Nice	04 93 55 72 50
Membre du CD	Renaud Carassou-Maillan	5 rue des 2 gares, 75010 Paris r.carassou@voila.fr	06 19 92 23 94
Membre du CD	Daniel Cavani	1217 chemin de Sainte Colombe, 06140 Vence	04 93 58 19 55
Membre du CD	Andreas Frank	6739 route de Cagnes sur Mer, 06610 La Gaude	04 93 24 46 81
Membre du CD	Brigitte Gimenez	Le Prado, Res. Altissimo, Bat. B, 1 Bd Clemenceau, 06 130 Grasse GimenezBrigitte@aol.com	04 93 36 50 59
Emploi jeune	Giovanni Ferrone	4 rue raphael Monso, 06700 St Laurent du Var	04 92 27 98 52
Commissions			
Bibliothèque	Renaud Carassou-Maillan	5 rue des 2 gares, 75010 Paris r.carassou@voila.fr	06 19 92 23 94
Canyon	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Environnement	Brigitte Gimenez	Le Prado, Res. Altissimo, Bat. B, 1 Bd Clemenceau, 06 130 Grasse GimenezBrigitte@aol.com	04 93 36 50 59
Fichier	Jean-Claude Marie	18 rue de l'Abbé Grégoire, 06 000 Nice Blondinet06@aol.com	04 93 88 29 28
Informatique	Gilbert Fernandes	17 traverse du Basry, 06902 Sophia Antipolis gilbert.fern@libertysurf.fr	04 92 96 92 67
Matériel	Eric Bessaguet	55 rue Spinelli, 06430 La Brigue CarlesPlume@aol.com	04 93 04 65 02
Plongée	Bernard Giai-Checa	599 chem. puits du plan, 06370 Mouans Sartoux Bernard.Giai@obs-azur.fr	04 92 28 01 30
Professionnelle	Gilles Charles	Les quatre éléments, 2509 Rte de la plaine de Caille, 06750 Caille	04 93 60 34 51
Publication	Xavier Pennec	Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06 600 Antibes Xavier.Pennec@sophia.inria.fr	04 93 95 28 07 06 70 63 74 49
Secours	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Enseignement	Michel Isnard	15 rue Vaugrenier, 06620 Bar sur Loup miisnard@airfrance.fr	04 93 09 40 13
Conseillers techniques			
Secours (CTD)	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Secours (CTA)	Raoul Romagnoli	23 rue des Orchidées 98 000 Monaco romagnoli@wanadoo.fr	00377 93 25 13 80 06 03 50 87 72
J & S région	Jean-Louis Guilleman	8 Allée des Platanes, 06800 Cagnes Jean-Louis.GUILLEMAN@wanadoo.fr	04 93 73 07 01

Annuaire des clubs 06 et Monaco - Année 2000

ACN - Club Martel (section spéléo du CAF de Nice) (FFS : Q06-018-000)

Adresse : 14 Av. Mirabeau, 06000 Nice (04 93 62 59 99)
Contact : J.M. Roverso (04 93 32 89 67 et 06 81 33 80 11, jean-marie.roverso@wanadoo.fr)
Réunion : tous les jeudi soirs de 20h à 22h.

Aqua Lemon (FFS : Q06-030-000)

Adresse : Chez Nicolas Mayet, 321 avenue de Grasse, 06400 Cannes.
Contact : 06 84 75 21 54, 06 60 23 86 18, AquaLemon06@hotmail.com

ASBTP Section Spéléo (FFS : Q06-026-000)

Adresse : 42, avenue Gallièni, 06 000 Nice (secrétariat : 04 93 80 62 83)
Contact : Gérard Cappa (04 93 44 21 94)
Réunion : tous les jeudi soirs de 19h30 à 21h30

Association Spéléologique et Alpine (FSGT) (FFS : Q06-025-000)

Adresse : 27 rue Smolet, 06300 Nice
Contact : Alain Bellavia, Le Goiran III, 11 Av. Valentiny, 06100 Nice (04 93 98 32 68)

Aven Club du pays Grassois (FFS : Q06-015-000)

Adresse : Mairie de Gourdon, Pont du Loup, 06620 Gourdon (06 14 55 44 36)
Contact : Didier Sessegolo (04 92 04 18 98)
Réunion : 1^{er} et 3^e mercredi du mois, à 20h30

Azur Extrême (FFS : Q06-011-000)

Adresse : C/O Roland Hascoet, 13 Bd Foch, 06600 Antibes (04 93 34 73 81)

Club Méditerranéen de Spéléologie (CMS) (FFS : Q06-002-000)

Adresse : 218 Bd du Mt Boron, 06300 Nice
Contact : Thierry Fighiera (04 93 96 36 62)
Lucette Fighiera (04 93 01 72 86)
Réunion : le vendredi soir

CRESPE (FFS : Q06-028-000)

Adresse : Chez Philippe Dejoux, 134 Avenue Emile Hugues, Rés. l'Ara, bat. E, 06140 Vence
Contact : Philippe Dejoux (04 93 58 25 67), Email club : crespe@chez.com
Réunion : irrégulièrement

L'Étoile (FFS : Q-06-031-00)

Adresse : Y. Leonard, 26 av. François Goby, 06460 St Vallier de Thiey (04 92 60 03 41)

G.S.E.M (FFS : Q06-001-000)

Adresse : 11 rue François de Paule, 06300 Nice
Contact : Jean-Paul Vatou

GMRS (FFS : Q98-001-000)

Adresse : 56 bis Bd du Jardin Exotique, Musée d'Anthropologie Préhistorique,
98000 Monaco ((377) 93 50 00 00)
Contact : Raoul Romagnoli ((377) 93 25 13 80, romagnoli@wanadoo.fr)
Réunion : le jeudi à partir de 21h.

Groupe Spéléo Espace Magnan (FFS: Q06-022-000)
Adresse: Section Spéléo de l'Espace Magnan, 31 rue Louis de Coppet, Espace Magnan, 06000 Nice
Contact: Guy Berthoud (04 93 96 89 71), Renaud Carassou-Maillan (r.carassou@voila.fr)
Réunions: tous les jeudis à 21h

Groupe Spéléologique de Vence (GSV) (FFS: Q06-016-000)
Adresse: 245 Impasse la Fontete, 06140 Vence
Contact: Daniel Cavani (04 93 58 19 55)
Réunion: 2 fois par mois, le mercredi a 21h à la salle de réunion de la caserne des pompiers

Groupe Ulysse Spéléo (GUS)
Adresse: Chez Francis Schira (Lou Chouca), 939, Chemin de Lovière 06780 St Cézaire sur Siagne
Contact: Francis Schira (Lou Chouca) (04 93 60 82 07)

Spéléo-club Garagalh (FFS: Q06-023-000)
Adresse: 10 place du tour, 06460 St Vallier de Thiey (04 93 42 78 00)
Contact: Christian Mellot (04 93 09 12 44)
Réunion: le 2^e et 4^e mercredi du mois, de 18 à 20h.

Lou Pais (FFS: Q06-003-000)
Adresse: Les quatre éléments, 2509 Route de la plaine de Caille, 06750 Caille.
Contact: Gilles Charles (04 93 60 34 51)

Sauveteurs Civils Polyvalents de Nice (FFS: Q06-029-000)
Adresse: chez J.L. Gout, 17 rue Beaumont, 06300 Nice
Contact: J.L. Gout (04 93 89 83 56)

Spéléo Club de Cagnes sur Mer (FFS: Q06-010-000)
Adresse: Chez Mr. Couillerot, Le clos des orangers, 294 Avenue du Général Béranger, 06140 Vence
Contact: Mr. Couillerot (04 93 58 77 02)

Spéléo Club de Cannes / Le Cannet (FFS: Q06-020-000)
Adresse: Chez. Mr. Court Claude, Le "66", 66 Bd Carnot 06400 Cannes
Contact: Fred Robert (04 93 48 88 56, robertfrederic@wanadoo.fr),
Dominique Fargues (04 93 49 77 86, dfargues@free.fr)
Réunion: le mercredi soir à 21h rue Borotra, Le Cannet

Spéléo Club de Théoule (FFS: Q06-024-000)
Adresse: 25 Av. Ch. Dahon, 06590 Théoule sur Mer
Contact: Bernard barbier (04 93 60 69 88, bernard.barbier5@libertysurf.fr)

Spéléo Club de Vallauris (SCV) (FFS: Q06-019-000)
Adresse: 525 Ch Mauruches Supérieures, 06220 Vallauris
Contact: Marcel Giraud (04 93 64 88 77)

SophiTaupes (section spéléo du COV) (FFS: Q06-027-000)
Adresse: Club Omnisports de Valbonne, CIV, BP 97, 06902 Sophia Antipolis Cedex (04 92 94 33 43)
Contact: Eric Madelaine (04 93 42 15 42 / 06 87 47 99 80, eric.madelaine@sophia.inria.fr)
Réunion: tous les jeudis soirs à 20h30

Réunion CDS 06 du 4 septembre 2000

Décès de Thierry St Dizier Thierry St Dizier est décédé le mardi 29 août au soir lors d'une séance de chasse sous-marine en apnée. Apparemment, il y aurait eu un retour de flèche qui lui aurait touché la tempe.

La cérémonie aura lieu le mardi 5 septembre à 9h au reposoir de Pasteur et 11h au crématorium.

La région et le CDS participeront chacun à hauteur de 400 FF à une enveloppe pour sa femme. Les personnes désirant participer sont invitées à faire un chèque à l'ordre de l'ACG et à l'envoyer à : Didier SESSEGOLO, 6 Bd. de Riquier, 06300 Nice.

Réunion du groupe de travail Natura 2000 Loisir / Tourisme du PR 74 Le groupe de gestion voudrait un responsable spéléo pour faire l'inventaire à l'année de la fréquentation de certaines cavités. Ça s'inscrit dans une démarche où les spéléos sont acteurs et gestionnaires du milieu. Il vaut mieux que ça soit nous plutôt que d'autres. Magali se propose; il y a-t-il d'autres volontaires?

Dans la zone du PR74, il est demandé d'essayer de demander l'autorisation aux propriétaires avant d'ouvrir des trous.

Divers

- **FNDS** 8000 FF ont été obtenus (contre 6000 l'an dernier) sur les 10000 demandés pour le CDS et 5000, 5000, 3000 pour les clubs qui ont fait des demandes.
- Le cahier d'assurance fédérale doit être parvenu à tous les clubs.
- **Parc National du Mercantour** : réunion mercredi en début d'après-midi. Le stagiaire a répertorié 170 cavités cet été à partir des documents à sa disposition.
- Un contact a été établi avec une réalisatrice de TF1 pour la grande saga de l'été prochain qui devrait se terminer... dans un trou.

Emploi jeune Giovanni a réalisé 8 journées à l'extérieur cet été. Il a commencé à recenser les be-

soins techniques des clubs pour l'école départementale de spéléo et à récolter les données pour le bulletin du CDS no 10. Il faudrait que 80% des données soient arrivées à la fin de l'année.

Les subventions du CNASEA sont arrivées. On devrait recevoir 20000 + 8000 FF d'aide à l'embauche et 15% du salaire par mois du Conseil Général.

École départementale de spéléologie L'idée est de soulager les clubs pour les initiations. Après discussion, une fréquence de 3 semaines démarrant début décembre semble un calendrier raisonnable. Le calendrier doit en effet être assez dense pour qu'il n'y ait pas trop de monde et que les dates puissent aller à tout le monde. Il s'agira de sorties de perfectionnement technique où l'on apprend aussi à observer.

Lou Pais propose s'il y a besoin de prêter des casques (mais pas trop souvent).

Bibliothèque Renaud transmet le dossier à Giovanni. Il faudra faire un run-time filemaker du fichier bibliothèque pour que Giovanni puisse continuer à saisir les rentrées de bouquins. Il devra aussi gérer les échanges et les mises en dépôt-vente chez Spélémat, Sport-ev, et Spelunca librairie.

Il reste cependant toujours à trouver un responsable de commission.

Secours Les varois font un exercice secours au Calernaum le 30 septembre. Ce n'est pas un exercice régional, mais une petite équipe pourrait s'y joindre.

Le rendez-vous pour le renouvellement du matériel avec le préfet a été remis au 20 septembre.

Fichier Le fichier est à jour sur Calern et en cours de saisie sur Gourdon. Par contre, la publication du Marguareis n'a pas encore été intégrée (elle a été développée sur un fichier à part). Eric Madelaine se charge de l'intégration.

Réunion CDS 06 du 2 octobre 2000

Festival de l'image souterraine Il y aura le film Patagonia de L.H. Fage et plein d'autres, dont Solo le vendredi soir. Le programme sera disponible d'ici 10 jours. Le dimanche matin, une table ronde aura lieu sur la protection des grottes, suivie par un petit repas. Le prix photo sera remis le samedi soir. Audrey et Eric Madelaine sont volontaires pour faire partie du jury du prix départemental.

Cette année, il y aura un snack-bar. Appel aux bonnes volontés pour le tenir. Il y aura besoin de volontaires le vendredi pour l'installation (hébergement possible le soir).

Il est important que tout le monde paie l'entrée pour que le nombre d'entrées soit suffisant pour justifier la continuation du festival.

Calendrier des stages 2001

- Stage initiateur la première semaine de vacances de Pâques.
- 2 week-end morphologie / coloration avec Philippe Audra au printemps.
- Week-end "spéléo hivernale" en mars 2001 à Piaggia Bella.
- Stage photo en 2001 avec Daniel Chailloux.
- Recyclage moniteur canyon en juin.
- Week-end à thème sur l'équipement début octobre 2001.

Il faut envoyer ce calendrier à l'EFS de toute urgence pour la parution dans Spelunca.

Nouvelles brèves

- **Convention avec le PNM** On devrait récupérer 25000 FF au lieu des 5000 prévus initialement. Il

faudra par contre fournir de nouvelles fiches de cavités, mais avec ce type d'arrangement on pourra défrayer les séances.

- Le CROS propose une formation de gestion administrative et sociale des associations.
- Il y aura une réunion Natura 2000 sur le Marguareis début novembre.
- Notre responsable bibliothèque est parti. Il faudra qu'on en trouve un autre, au moins par intérim.
- Les équipements pour les escalades en fixe sont arrivés (440 m de corde 10 mmm, anneaux inox). Transmettre les demandes au bureau du CDS.

Secours Une trentaine de personnes ont participé à l'exercice secours des varois qui s'est déroulé au Calernaum de la salle du Magot jusqu'au P80. Ils ont récupéré des super tentes (EDF, SNCF) pour l'extérieur. Il y a un projet d'exercice régional l'an prochain.

Bernard Barbier a rencontré le colonel des Pompiers. Il semblerait que ça ait avancé du côté matériel. On attend de voir.

La journée de la protection civile aura lieu à Nice le 14 octobre. Les chefs d'équipe sont fortement conviés à y participer. La manœuvre aura lieu l'après-midi vers 16h30. Comme il n'y a plus de matériel secours en état, il faudra en prendre au CDS.

Un stage sur la désobstruction en secours aura lieu au mois de décembre, a priori aux Gleirettes. Un stage CT aura lieu l'an prochain au petit St Cassien.

Deux gendarmes du PGHM de Grenoble sont maintenant détachés à St Sauveur.

Réunion CDS 06 du 6 novembre 2000

Le courrier du Président

- La convention avec le Parc National du Mercantour est signée. On attend le retour du Parc. Dans cette convention, il est prévu de mettre à jour le fichier de la zone concernée. On recherche donc des volontaires (avec défrayement des frais de déplacement) pour aller vérifier, pointer et topographier les cavités sur la zone du Parc. Contacter Eric Madelaine ou Bernard Hof.
- Les feuilles d'information des commissions fédérales (secours, co. jeune, co. médicale) sont dispo-

nibles auprès du président.

Natura 2000 La CEE a examiné les sites et demande des sites supplémentaires pour les espèces faiblement représentées. Dans cette optique, deux réunions sont prévues : mercredi sur la perce-neige niçoise (zones non karstiques), et jeudi pour une étude complémentaire sur le Marguareis (gentiane de ligurie et pin Mugo).

La concertation a commencé sur la zone de la vallée de la Siagne. Le SIIVU de la Haute Siagne est

nommé opérateur. Une convention entre le SIVU et le CDS 06, le CDS 83 et les chiroptérologues est en train de s'établir pour une étude complémentaire sur les chauves-souris et les cavernicoles.

École départementale de spéléo Giovanni a préparé une plaquette décrivant cette école, à qui elle s'adresse (de la découverte au perfectionnement) et les dates des sorties : environ toutes les 3 semaines, en alternance le samedi et le dimanche. Le planning, prévu jusqu'en juin 2001, pourra être adapté en fonction des réactions des spéléos sur le choix des cavités et des dates.

Une discussion a suivi sur l'accès à cette école pour les non-fédérés. Il a été proposé qu'on leur demande d'adhérer de manière individuelle au CDS (10 FF). Il a été décidé de demander une participation forfaitaire à chaque participant, suffisamment peu chère (40 FF), pour couvrir une participation aux frais et éventuellement un coupon d'assurance et les consommables. Si besoin est, le CDS pourra prêter quelques équipements individuels, mais, dans la mesure du possible, c'est aux clubs de les fournir (on n'en a pas beaucoup).

Secours

- Secours au Fourchu : l'opération s'est très bien passée avec une très bonne ambiance et une très bonne collaboration avec les pompiers. On déplore simplement un couac de journaliste. Une demande de rectificatif devrait aboutir à la parution d'un article de fond sur le SSF 06. Suite au secours, Bernard Barbier est allé voir le maire de Gourdon pour prévenir des réactions.
- Discussion autour des mails passés sur la liste `speleos-fr` : Bernard Barbier demande que ceux qui ont des griefs à lui faire viennent le dire en face. Didier Auvaro, conseiller technique du GRIMP 06, a réassuré en séance qu'il n'y a aucune volonté de leur côté de prendre le spéléo-secours ; les pompiers sont là pour aider et agir sous les ordres du CT spéléo.
- Finances : le spéléo-secours 06 est toujours interdit bancaire (depuis l'incident sur le remboursement du secours de la Mescla). Raoul reprend les démarches. Si on encaisse les factures actuelles, il reste environ 1000 FF mais la subvention de 10000

FF ne devrait plus tarder à tomber. Parmi les dépenses, il y aura des subventions de stage.

- Téléphone souterrain : il a grillé pendant l'opération du Fourchu à cause de la proximité de téléphones portables. Ceux-ci émettent des ondes très puissantes qui interfèrent avec l'étagage d'amplification du téléphone.
- Relations avec la préfecture : les relations avec Mr Demai (le nouveau patron) restent courtoises, mais fermes. La proposition d'arrêté préfectoral de réglementation de la spéléologie plane toujours : le dossier n'est pas enterré.

Mescla et Mairie de Malaussène Suite au courrier envoyé au maire de Malaussène pour le prévenir de la campagne d'information effectuée dans le siphon de la Mescla, celui-ci demande une reprise de contact rapide pour établir une convention de gestion sous peine d'interdiction.

Résumé du comité directeur En très bref, il faut trouver un nouveau responsable bibliothèque et il y a une demande de création d'une nouvelle commission "nouvelles technologies" (voir le compte rendu du comité directeur ci-après).

Festival de Mandelieu Il y a encore besoin de bonnes volontés pour le stand CDS et la préparation de l'exposition photo : l'installation doit être terminée vendredi vers 18 h. Il serait souhaitable que les invitations arrivent plus tôt pour qu'on puisse en distribuer aux maires des communes karstiques.

Commission fichier Les demandes d'extraits et les communications de nouvelles fiches doivent être adressées à Jean-Claude Marie, responsable de la commission. Par contre, le numéro ne sera attribué qu'après vérification et marquage par la commission.

Assemblée générale La date a été fixée : le vendredi 9 mars à 20h30. Il reste à trouver rapidement une salle pour qu'on puisse envoyer les convocations dans les délais. La salle de la piscine du Val de Curberte à Valbonne a été avancée, mais il faudra confirmer.

Comité directeur du 17 octobre 2000

Commission Fichier Ça va pouvoir redémarrer. Bernard Hof effectue le contrôle, numérote et grave, Jean-Claude Marie fait la saisie et Eric Madelaine fait les run-times et les mises à disposition.

En projet pour 2001, l'achat de consommables. La publication d'une nouvelle commune est envisageable : Roquefort les Pins est quasiment terminée et son édition pourrait être financé par la municipalité.

Pour la convention avec le Parc National du Mercantour, on a une douzaine de fiches cavité à faire pour mars et une douzaine pour l'été prochain (deux tranches de 10000 Frs). Les frais de déplacement des personnes voulant participer aux vérifications sur le terrain seront remboursés (au moins en partie). Le reste des bénéfices passera en projets clubs.

Le budget demandé par la commission Fichier pour 2001 est de 2000 Frs.

Commission Publications En 2000, la commission a édité l'inventaire du Marguareis.

En prévision pour 2001 :

- Mise à jour de l'inventaire du Marguareis : 50 pages en 100 exemplaires, soit 2000 Frs.
- Bulletin CDS : 60 pages en 100 exemplaires, soit 3000 Frs.
- Inventaire de Roquefort les Pins : autofinancé.

Commission Environnement

- Préparation du Week-end environnement région sur Mons avec Rocky.
- Préparation d'un dossier "dépollution de l'aven du Cresp" avec du matériel adapté.
- Natura 2000 continue. Il y a un risque d'interdiction du canyon dans la Haute-Siagne. Le prochain comité concerne le Marguareis.

Proposition de Commission Frédéric Bonacossa propose la création d'une commission électronique qui réaliserait un site web sur les nouvelles technologies pour la spéléologie et travaillerait sur du matériel spécifique à la mesure de température, pression, etc. dans les cavités (en plus du projet de barreau magnétique de repérage, déjà financé par une vacation DDJS). Prévisionnel de 1000 Frs.

Commission Plongée Un stage est organisé cette année à Port-Miou et au Bestouan à l'automne 2000 avec les varois et les marseillais.

La commission insistera l'an prochain sur la formation à la plongée souterraine (initiation et perfectionnement) :

- stage à la Foux de St Cézaire et vraisemblablement dans les calanques au printemps et à l'automne,
- 2 journées de rencontre entre plongeurs.

Le prévisionnel pour 2001 est de 2000 Frs.

Commission Professionnelle La commission voudrait placer quelques panneaux (2000 à 2500 Frs le panneau pour qu'ils soient indestructibles) à l'entrée des cavités très fréquentées et en particulier à la Baume des Caranques. Il faudrait par ailleurs travailler avec la Mairie sur l'accès, tant au niveau du chemin que de la trémie (l'échelle posée par l'ACG et la mairie a disparu et la trémie est devenue très instable). Il s'agit d'aménager quelques cavités "sacrifiées".

Le budget demandé est de 3000 Frs.

Commission Enseignement La commission propose de participer au financement des stages de certaines personnes à condition qu'il y ait un retour. Le budget demandé est de 1000 Frs pour subventionner les stages du CDS et 2000 Frs pour l'aide aux stagiaires.

Commission Informatique Gilbert Fernandes prend la suite de Barbare. Les projets pour 2001 sont : le maintien du site web, l'achat de fournitures pour les autres commissions et l'édition de logiciels utiles à la spéléo. Le budget demandé est de 500 Frs.

Commission Secours

- Les sous du secours de la Mescla ont bien été versés.
- Pour le matériel, on a un accord de principe du grand chef. Le stockage actuel est à Bar-sur-Loup, mais est géré à Grasse. L'affaire est relancée à Cagnes-sur-Mer.
- Un courrier a été envoyé au préfet (avec copie au Maire de Malaussène) pour l'informer de l'action de prévention faite dans le siphon de la Mescla.
- Un week-end désobstruction en secours est prévu d'ici la fin de l'année, sans doute sur Canaux.
- Dossier de subvention de la préfecture : 10000 Frs.

En prévision pour 2001 :

- Aide à un stage pour devenir Conseiller Technique : 1/3 CDS, 1/3 Région et 1/3 pour la personne.
 - Formation équipier.
 - Week-end Cadres (septembre ou octobre).
 - Un stage CT aura lieu en (juillet?) 2001 dans le Var, avec un grand barnum au Petit St Cassien.
- Le budget demandé est de 3500 Frs.

Commission Matériel L'inventaire des armoires a été fait, les cordes bousillées ont été virées. Suite à la grande réforme de matériel, il faudrait prévoir pour le bon fonctionnement des stages : 5 kits, 200 m de corde de diamètre 10.5, 10 amarrages complet, 30 m de sangle et 1 boîte de spits. Budget prévisionnel : 2500 Frs.

Commission Bibliothèque Il n'y a plus de responsable. Budget prévisionnel : 1500 Frs.

Commission Canyon La commission n'a pas jugé opportun d'équiper Rio-Sec comme prévu. A la place, la Rodoule a été équipée. Le budget demandé est de 500 Frs.

Compte rendu financier On est actuellement à +2000 Frs. Les projections jusqu'à la fin de l'année sont tout juste optimistes pour obtenir un budget équilibré. En conséquence, il n'y aura pas de budget complémentaire.

École départementale de spéléologie Les buts sont l'aide aux clubs le week-end, et l'initiation/découverte auprès des jeunes scolaires (hors temps scolaire : le mercredi).

Pour l'instant, on lance une réflexion sur la façon dont ce deuxième but pourrait se passer. Par exemple 2 groupes de 6 à 8 jeunes qui sortent en alternance toutes les semaines sur 10 séances. A l'issue, un stage à Pâques pourrait conclure avec la création d'un club junior. Par contre, il faut trouver un professeur qui fasse le relais.

Note du bureau Le budget prévisionnel transmis fin octobre au conseil général intègre ces demandes telles quelles. Cela ne veut pas dire qu'elles seront retranscrites intégralement dans notre budget primitif 2001 : des chiffres plus réalistes seront établis d'ici l'AG.

Activités du bureau

6 septembre 2000 : réunion avec le Parc du Mercantour

Présents : Eric Madelaine, Xavier Pennec, Philippe Audra, Thomas David (stagiaire), Gilles Andrieux (Directeur adjoint du Parc), Patrice Tordjman, Benoît Lequette (Directeur scientifique du Parc).

Le parc nous fait part de l'intérêt de la DRAC et du Laboratoire du Lazaret pour l'inventaire des cavités en cours dans la zone du Parc. Il n'est pas impossible que se monte un jour une commission regroupant tous ces acteurs et les spéléos.

David Thomas présente les résultats de son travail : la recherche bibliographique a fourni 117 cavités. Le modèle de base de donnée utilisé a tout d'abord été papier, puis informatique avec la mise en place des champs Excel et enfin du transfert en Access avec la mise en place de formulaires d'interrogation. Il reste à faire une synthèse statistique et rajouter la bibliographie.

Nous avons examiné en détail le contenu de la convention. Andrieux découvrait manifestement pas

mal de problèmes au niveau des droits de diffusion et de publication, et sur la manière dont le Parc les traite dans d'autres cas. Lequette par contre, comme Xavier l'avait déjà dit en juin, semble très en phase avec nous sur ces questions.

Une question technique est apparue, sur la nécessité de faire apparaître cette convention non comme une « convention cadre » avec une « subvention », mais au contraire comme une « convention d'étude » avec un prix payé à la signature; ceci pour éviter quelques mois de délais pour un passage en conseil d'administration.

En conséquence, il ne pouvait plus y avoir de durée, de renouvellement, etc. Nous avons quand même conservé des éléments sur le suivi du travail, au sein d'un « comité de suivi ». Andrieux tenait même à y inclure la DRAC et je ne sais qui d'autre, mais cela ne figure pas dans le texte final établi par leurs services juridiques.

En ce qui concerne le plateau de la Cheva, le Parc est en attente d'une sortie de prospection commune avec Monaco.

Xavier Pennec et Eric Madelaine

Réunion de rentrée de la région Q, le 25 septembre à Fréjus

Présents : G. Collin, E. Madelaine, J.C. Marie, A. Canis, R. et M.F. Romagnoli, J.L. Guilleman, Ph. Maurel, D. Youyou, A. Goupil.

La trésorerie de la région est au beau fixe. Nous avons reçu 20000 frs de subvention de fonctionnement du conseil régional, et 15000 de la DRJS. Nous avons aussi reçu de la FFS les remboursements de grands électeurs tant pour Mandeuze (c'était long) que pour Tarascon (c'est rapide !)

La DRJS nous a proposé une vacation d'encadrement sportif de 3000 frs, que nous décidons d'attribuer à Giovanni (D. Youyou en a touché une de 6000 frs cette année)

La date limite de dépôt des projets clubs pour l'année prochaine est le 31 décembre. Puisqu'il y a de l'argent à la région, il faut en profiter ! Rappel de la procédure (cf CR de l'AG région 2000) :

- subvention remise au trésorier du club ou de l'inter-club (pas de projet individuel);
- projet en accord avec l'éthique de la FFS, en France ou à l'étranger;
- 3 rapports à remettre (un pour la Région et un par CDS);
- montant et modalités d'attribution à l'appréciation du comité directeur de la région.

Il faut annoncer très vite nos projets de stages pour 2001 (Dossiers à transmettre à D. Youyou pour annonce fédérale).

Transmettre à D. Youyou notre dossier « École départementale de spéléologie » pour le faire remonter à la fédé (dossier prioritaire au niveau national).

La région, comme le CDS06, attribue un montant de 1000 frs pour un prix photo spécial région au festival de Mandelieu. Les modalités restent à préciser (définition de la catégorie région : amateur, jeune, photo régionales?) ainsi que la participation de représentants de la région dans un jury spécifique.

Projet « Tête de Cade » : le CDS83 monte un dossier de forage pour atteindre le réseau de la Tête de Cade (plus de 3km, fermé depuis sa découverte lors des travaux du canal de Provence). Forage estimé à 120 m, budget d'environ 500 Kfs. Opération annoncée pour la période du 1er au 23 septembre 2000.

Prochaine réunion région : lundi 11 décembre, si possible à Mandelieu.

Eric Madelaine

Réunion Natura 2000 du mardi 26 septembre au CAF

Présents : Blondinet, Cathy, Magali et Ghislain pour le CDS.

Les intervenants :

- Jean-Louis Cossa, technicien au Parc du Mercantour (PR 63)
- Walter Depétris, chef de division ONF 06, responsable et opérateur (pour le compte de l'état) de l'étude des éléments remarquables pour la préparation du document d'objectif du PR74 (Caussole / Cheiron-Garavagne).
- Vincent Kuleza, technicien ONF flore, faune, avifaune.

Natura 2000 est une directive européenne¹ qui a pour but de favoriser le maintien de la biodiversité par la conservation des habitats naturels, ainsi que la flore, la faune sauvage, l'avifaune, sur le territoire de l'Union Européenne, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ; et dans certains cas le maintien voir l'encouragement, des activités humaines nécessaires pour la conservation des sites.

Cette directive a été signée par la France en 1992. Notre région et les Alpes Maritimes en particulier sont une référence en matière de biodiversité : sur les 205 types de milieux naturels jugés d'intérêt communautaires par l'Union européenne, la moitié est représentée dans notre région (chacun est donc responsable).

Important : Natura 2000 n'est pas pour interdire mais canaliser !

L'état est maître d'oeuvre. Le préfet supervise l'ensemble du processus, mais il se basera sur le travail et les infos que NOUS lui donnerons. « NOUS », c'est chaque comité de pilotage, dont le CAF et CDS06.

Les enjeux de Natura 2000 :

- 1/ Lutter contre l'enfrichement des espaces pastoraux sur les plateaux.
- 2/ Maintenir les habitats naturels et les espèces remarquables inféodées à la forêt.
- 3/ Une exceptionnelle diversité de chauve-souris.
- 4/ Limiter (et non pas interdire) l'impact des loisirs de nature sur les sites les plus sensibles.

1. http://europa.eu.int/eur-lex/fr/lif/dat/1992/fr_392L0043.html

Voir quels sont les moyens pour gérer. Tous les gouffres et cavernes sont à tenir compte (pollution...). De nombreuses espèces végétales et animales présentes dans notre région sont très rares, et pourtant leur place dans l'écosystème est aussi essentielle que leur existence est menacée. Problème de sites trop fréquentées : évolution rapide et récente du canyoning, vtt, randonnées, raquettes... : perturbations du Milieu.

Cette directive est volontariste et incitative. Des actions seront prises bientôt au Mercantour : investissement dans des cabanes à berger, etc. Pour ce qui concerne le PR74 il faut encore beaucoup de travail avec tous les concernés (dont bien sûr, tous les spéléos et autres), rien n'est donc encore chiffré et mis en place. Et pourtant tout doit être fini pour 2004!

Ghislain Perret

Nouvelles de la Fédé

Quelques infos sur le comité directeur d'octobre de la FFS

Quelques points relevés lors de la réunion du Comité Directeur des 21 et 22 octobre 2000 en attendant des infos plus officielles sur le site fédéral.

Le tarif de remboursement fédéral passe à 1,64 F au 1er janvier 2000.

Un nouveau comptable a été embauché en remplacement de F. Naillet avec un CDI du fait qu'un emploi jeune ne peut remplacer un salarié (décision de l'AG).

Le nombre de comptes et de chèquiers en circulation a été considérablement réduit.

La table des matières de Spelunca sera diffusée en même temps que le premier numéro de 2002. Spelunca devrait d'ici un an paraître en début de trimestre.

Pour la première fois depuis bien longtemps nous avons eu droit à un pré-budget 2001 (instantané permettant d'aider à la décision) qui, si l'on tenait compte de toutes les demandes, serait en déficit de 631 KF! Il va donc falloir revoir la copie mais pour une fois pas la veille de l'AG.

Le rassemblement national aura lieu en région Rhône Alpes (lieu à définir d'ici la fin de l'année, Savoie ou Rhône).

La F.F.S. soutient la candidature de la France pour l'organisation du congrès UIS 2005 proposée par le C.D.S. 64, la région Aquitaine, la Ville de Pau et l'aide de la Région Rhône Alpes. Si cette candidature est retenue, toute la fédération devra s'engager dans ce projet de grande envergure au moins les 2 dernières années.

FAAL : un projet déjà bien évolué a été présenté au CD, un groupe de travail animé par Fabrice Rozier est chargé de le finaliser.

Les conventions pour les régions sont gelées jusqu'à l'AG 2001 du fait de l'impossibilité actuelle

d'avoir une convention type clairement définie (jamais faite par l'équipe précédente) et une visibilité comptable suffisante.

Élections des présidents de commission :

- E.F.S. : Limagne / Kerneis
- S.S.F. Dodelin / Gudefin
- CREI : Faverjon / Lips
- Co/Doc : Orsola / Darne
- COAV : Chailloux / Martaud
- Publication : Vautier / Gautier
- Librairie : Propos / Vautier
- EFC : Saunier / Colombo
- Assurance : Decobert
- Envir. : Bosch / Tschertcher
- Jeune : Guérin / Rhovyl
- CoMed : Ostermann / Duroc
- EFPS (École Française de Plongée Souterraine) : Locatelli / Boucher
- Prof : Rias
- Scient : Gauchon / Jaillet
- Statuts : Holvoet / Legarçon

Bibliothèque : l'accord de l'informatisation et de la diffusion de l'information a été donnée.

Archivage des données topo informatisées : la F.F.S. reprend la mission d'archivage gérée jusqu'à présent par le Groupe Toporobot Francophone.

Un groupe de travail sur une journée « grottes ouvertes » a été mis en place autour de Laurence Tanguille.

Une réunion des présidents de région devrait avoir lieu vers le 15 décembre.

Ce CD s'est déroulé dans une excellente ambiance de travail et de sérieux. Les gens sont motivés et attentifs, les dossiers sont préparés, les débats sont rondement menés sous la houlette ferme et double de Joël Possich et Bernard Lips. On a bien travaillé mais on en est content.

Fabien Darne, Observateur intérieur du CD

Nouvelle loi sur le sport

Voici les principaux extraits de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 qui apporte des modifications à la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives. Le texte initial, proposition de la Ministre des sports, présentait des avancées considérables sur des points qui nous touchent de près, notamment la reconnaissance des brevets fédéraux, et des garanties sur l'accès aux sites d'activités de plein-air. Ce projet ambitieux n'aura hélas pas survécu aux réactions corporatistes et à certaines inerties qui figent notre société.

Les articles ci-après concernent directement les présidents de club, les cadres, et le CDS.

1. Assurance.

Article 31

Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive. [...] 1° De formuler cette proposition dans un document, distinct ou non de la demande de licence, qui mentionne le prix de l'adhésion, précise qu'elle n'est pas obligatoire et indique que l'adhérent au contrat collectif peut en outre souscrire des garanties individuelles complémentaires; 2° De joindre à ce document une notice établie par l'assureur. [...]

Il s'agit donc bien (pour le président de club, le responsable de stage...) d'une obligation de **proposer une assurance**. Dans la forme, les consignes sont strictes et on ne peut plus claires. Chaque responsable à ce niveau a-t-il sous la main un « dossier assurance » qui répond à ces critères? Les présidents de clubs viennent de recevoir les appels de cotisations 2001 : ils ont grand intérêt me semble-t-il à conserver précieusement toute la documentation sur l'assurance fédérale, et à suivre les conseils de Michel Decobert...

2. Encadrement.

Article 37

Nul ne peut enseigner, animer, entraîner ou encadrer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle s'il n'est titulaire d'un diplôme comportant une qualification définie par l'état et attestant de ses compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers.

[...] Lorsque l'activité s'exerce dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, le diplôme visé au premier alinéa est délivré par le ministre chargé des sports dans le cadre d'une formation coordonnée par ses services et assurée par ses établissements existant pour l'activité considérée. Un décret en Conseil d'état détermine les conditions d'application du présent paragraphe. Il détermine également les conditions et les modalités de la validation des expériences acquises dans l'exercice d'une activité rémunérée ou bénévole ayant un rapport direct avec l'activité concernée et compte tenu des exigences de sécurité. Il fixe la liste des activités visées à l'alinéa précédent et précise pour celles-ci les conditions et modalités particulières de validation des expériences acquises.

Cet article concerne uniquement l'encadrement contre rémunération ; **rien ne vient réglementer l'encadrement bénévole**. Il confirme l'obligation pour tout enseignant rémunéré d'être titulaire d'un diplôme délivré par l'état (= Brevet d'état). La notion de « sport à risques » est remplacée par « activité s'exerçant dans un environnement spécifique ». La spéléo en fera partie, pas de doute là-dessus. Ce qui est positif, c'est la garantie que les diplômes seront délivrés par les établissements relevant directement du ministère (les CREPS...), à l'exclusion d'une foule d'autres organismes qui auraient souhaité le faire, sans possibilité de contrôle. Mais aussi, la possibilité de validation des expériences, y compris bénévoles, est évoquée. Décisions concrètes à suivre de près, mais ce peut être un tremplin intéressant pour les brevetés fédéraux.

3. Accès aux sites (articles nouveaux, spécifiques aux sports de nature)

Article 51

Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux.

Article 52

Il est institué une commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, placée sous l'autorité du président du conseil général. Cette commission comprend des représentants de fédérations agréées qui exercent des activités sportives de

nature, des représentants des groupements professionnels concernés, des élus locaux et des représentants de l'état.

Cette commission :

- propose un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, et concourt à son élaboration ;*
- propose les conventions et l'établissement des servitudes mentionnées au même article ;*
- donne son avis sur l'impact, au niveau départemental, des projets de loi, de décret ou d'arrêté préfectoral pouvant avoir une incidence sur les activités physiques et sportives de nature ;*
- est consultée sur tout projet d'aménagement ou de mesure de protection de l'environnement pouvant avoir une incidence sur les sports de nature.*

Ce qu'on a raté : dans la proposition de la Ministre, *les propriétés privées (...) lorsqu'elles sont portées à l'inventaire du plan (...) peuvent être grevées d'une servitude destinée à permettre l'utilisation d'un terrain, d'un souterrain [...].* En d'autres termes, une obligation pour un propriétaire de laisser passer les spéléos sur son terrain jusqu'à l'entrée du trou. Et encore : *Les dommages liés à l'exercice des sports de nature et notamment lors du passage sur des propriétés privées n'engagent la responsabilité civile de leurs propriétaires qu'en raison de leurs actes fautifs.* Enfin on aurait pu expliquer au propriétaire qu'il n'est pas responsable en cas d'accident... sauf s'il nous tire dessus !

Ceci ayant été relégué aux oubliettes, il nous reste cette « commission départementale » chargée d'élaborer un « plan départemental des sites d'activité ». Il est clair désormais que la question de l'accès aux cavités va se négocier à l'échelon départemental. Ceci devrait donc constituer un dossier prioritaire

pour chaque CDS...

Rémy Limagne

Commission documentation

Les fichiers des années 70, époque à laquelle j'avais recours au service de Gil Arthaud, grand chef du fichier du 05, avait la forme « papier ». Ceux des années 00 devront être sous la forme « numérique » ce qui permet l'archivage de données topos de manière plus sympa que d'empiler les feuilles de prises de notes.

Le Comité Directeur FFS, lors de sa réunion du 21-22 Octobre 2000 redéfini les 3 grandes missions de la Commission Documentation de la FFS : collecter les documents, les conserver, les diffuser.

Pour la nouvelle équipe dirigeante de la CoDoc, les documents n'ont pas que la forme « papier » elle entend favoriser la conservation des autres formes de documents. De son côté le Groupe Toporobot a développé, en l'absence d'action FFS dans ce domaine, un d'archivage de données topos. La convergence d'idée a amené le CD FFS à donner son accord pour intégrer la mission d'archivage informatique des données topos du Groupe Toporobot Francophone au sein de la FFS.

La CoDoc FFS doit offrir une gestion des données et des droits d'auteurs rattachés, assurant la conservation de la mémoire de notre communauté. Nous vous tiendrons au courant des avancées de ce projet.

La Rouille (Jacques Orsola), Président CoDoc FFS

Commission Enseignement (EFS)

Le calendrier des formations spéléo 2001 est disponible sur le site fédéral. <http://www.ffspeleo.fr/formation/stages/calendrier/formatio.htm> Pour les stages Canyon et plongée, il faudra attendre encore un petit peu.

Les spéléos parlent aux spéléos

ACG

Une plongée à la **source du Coulomb** a permis de rajouter 100 m de développement supplémentaire par rapport à la plongée de Christophe Peyre.

La plongée de ChéChé au **Beaulieu** a donné 90 m de plus (-31). Arrêt sur autonomie. Avis aux amateurs...

Gaston et Chouca sont prêt à équiper le vallon de la cascabelle en 220V jusqu'au Cappuccino. S'il y a du monde intéressé pour travailler dans le coin et en profiter, les contacter.

Équipement en amarrages permanent de l'**aven des Ténèbres**. Commencée en août jusqu'au P60, la pose des broches continue en octobre et le réseau -405 est terminé début novembre. Plus de 60 broches ont déjà été plantées.

Magnan et ACG

Au **Sans Pascal**, une séance de désobstruction intensive (10t) a permis de voir que ça cale d'1m50 dessous mais ça ne passe toujours pas.

SophiTaupes

Participation de Bernard Giai-Checa à une expédition de plongée souterraine en Bosnie où l'exploration de dizaines de sources a ramené plus de 1000 m de première. Ça continuera l'an prochain...

Le gouffre Berger a été équipé début septembre mais son déséquipement s'est révélé beaucoup plus problématique en raison de la grève des carburants. Au final, un déséquipement de -1000 à -250 à 4 en une séance.

Monaco

Le club a emmené près de 200 jeunes pendant 3 semaines en juillet et deux semaines en août au **Noce**. Après la deuxième semaine d'août, une vingtaine de mètres de corde et quelques amarrages ont disparu. La corde est reconnaissable : c'est du 12 millimètres...

Vence

Dada rappelle la commande annuelle des calendriers. Se signaler très vite.

ACN - CAF Nice

La topographie du Cacanauim a été continuée au **Moustiques** en septembre. Ça se rapproche de plus en plus du **Calernaum** : la jonction serait à 20 m. Un P35 a été descendu mais ce n'est pas encore là que ça jonctionne. Une tentative de jonction acoustique a été tentée début novembre. 5 heures de manifestation à la corne de brume et au fumigène dans les parties terminales du **Calernaum** n'ont pas été détectées de l'autre côté. Le courant d'air qui arrive de la galerie Hare Fisma remonte dans une faille au dessus des puits terminaux. Apparemment, le courant d'air aspirait aussi dans le **Moustique**. Au retour, un fix a lâché dans l'escalade de 26 (ancien camp du réseau I). La nouvelle corde n'est donc pas fractionnée, mais des belges devraient l'arranger.

Eric Gilli a installé le 16 septembre un appareil de mesure du glissement du chevauchement au **Calernaum**.

Poggia voudrait plonger le siphon des **Baou-dillouns**, mais en passant par le **Moustique**.

Un nouveau -90 a été découvert sur Calern : le **Malevent**.

Trois séances de désobstruction ont été réalisées à **la Bouisse** cet été : le laminoir finit sur une micro salle avec un siphon suspendu (15 cm d'air) et l'air qui arrive d'une faille. La désobstruction a continué à la **Bouisse** durant septembre mais n'a pas permis de sortir du boyau. La cavité a donné son congé annuel suite aux pluies. La topo a été refaite.

Une séance dans les **perles de la Cagne** (157-U3) a permis d'avancer de quelques mètres pour tomber dans une micro salle. La suite est un micro laminoir ventilé...

Le samedi 19 novembre au soir à la station de l'Audibergue, grande fête pour l'anniversaire de Cathy, Serge, Audrey, Alex et pour faire la fête. Chacun amène une spécialité solide ou liquide.

C. Verduci et ACN - CAF Nice :

15 m de première au fond de **Baume Robert** (galerie des momies) en passant deux boîtes aux lettres sévères pour tomber dans une salle de 3x3 m complètement calcifiée.

CRESPE

Une escalade dans la galerie Philippe à l'**Ollivier** n'a rien donné.

Le CRESPE est fier de vous annoncer la mise en route de son site web <http://www.chez.com/crespe>. Ce n'est qu'un bébé, mais il est né!

CMS

Les explorations dans **O'Freddo** ont donné en août 600 m de première avec des galeries en direction du **Libero** et en octobre 1 km se dirigeant vers les falaises (possibilité d'une deuxième entrée).

Dans les **Mastrelles**, 60 m d'escalade supplémentaires dans le P180 de jonction avec la **Philologue** ont donné sur un méandre à élargir.

Camp Margua du CDS :

Plus d'une dizaine de clubs et une quarantaine de personnes ont participé (230 nuitées au total). 30 nouveaux numéros ont été attribués et une dizaine de topos manquantes ont été faites.

Le **Trou souffleur** a été entièrement rééquipé (ce qui a pris près de 3 séances), les étroitures du méandre terminal ont été élargies (2 séances) et une pointe de Pica a permis de forcer l'étroiture terminale : arrêt quelques dizaines de mètres plus loin sur une étroiture dans l'eau dans une zone de mise en charge, mais toujours avec le courant d'air. Il faudra retourner voir avec deux maigres motivés...

A l'**aven de l'Ail**, une série de premières ponctuelles de désobstructions a permis de descendre de nombreux puits pour jonctionner à l'escalade au dessus du bivouac. Le réseau n'est cependant pas

fini puisqu'il y a une inversion de courant d'air très marquée au cours de la descente...

Un nouveau trou a été trouvé dans le vallon du Navella à 3 m de la grosse doline du Navella. Il s'agit du **Golden ail** qui accuse -90. Des désobstructions seront à y entreprendre l'an prochain.

Plusieurs trous perdus ou non inventoriés ont été retrouvés, tel que l'**aven du col**, perdu depuis 1970, ou le **MF95** descendu par Frédéric Malaussena en 1995 et non inventorié. A la base du P8 de celui-ci, une désob a donné sur un petit puits-méandre étroit ou l'on trouve le départ minuscule d'un puits de 20 à 30 m. Affaire à suivre.

Eric Madelaine synchronise l'édition du compte-rendu qui sera tiré avec le bénéfice des nuitées. Le camp ayant occasionné une remise à jour de l'inventaire de l'ordre de 50 pages, on propose de refaire un tirage de l'inventaire Margua non modifié pour l'instant et une mise à jour plus tard dans l'année.

Nouvelles des Italiens

Le GS Imperia a découvert 2 km dans l'aval de **Labassa** et une entrée basse.

Dans la Conca, le GSP a trouvé une entrée en falaise qui est retombée dans **Parsifal**. Les galeries terminales du **Cappa** d'un côté et du **Pesio** de l'autre ne sont plus très loin de celui-ci.

Cuneo a trouvé un nouveau gouffre avec un P100 dans la zone du Scarasson. Les italiens pensent que ça va jonctionner avec le **Valmar**.

Divers

J.L. Guilleman signale que le puits d'entrée et le R5 de l'**Ollivier** sont brochés.

Nouvelles de la toile

Rage et Chauves-souris

Un message de la liste spéléo belge retransmis sur la liste speleos-fr par Sophie Verheyden Directrice de la Commission Scientifique de l'Union Belge de Spéléologie.

Je pense être bien placé pour répondre aux questions posées puisque je termine une thèse sur l'écologie des sérotines communes et que je travaille actuellement à l'Institut Pasteur de Bruxelles, au service Rage.

A ce jour, en Belgique, aucune chauve-souris n'a été diagnostiquée positive pour la rage. Mais en re-

gard à la situation des pays voisins, il est probable que ce résultat ne soit dû qu'à un effort de recherche faible. C'est pourquoi, en Belgique aussi, je vous encourage à transmettre pour analyse à l'Institut Pasteur toute chauve-souris morte, a fortiori s'il y a suspicion de rage, ou vivante si quelqu'un a été mordu par l'animal.

Pour tout renseignement à ce sujet, contacter le Dr B. Brochier (02/373.32.56) ou moi-même (02/373.31.24) à l'Institut Pasteur de Bruxelles, Service Rage, rue Engeland, 642 à 1180 Bruxelles-Uccle.

Il y a dans le monde sept « souches » différentes de rage, différenciées par leur génotype. Le génotype 1 est (ou plutôt était) présent notamment en Belgique et en France, véhiculé anciennement par les chiens errants (rage canine ou de rue) et jusqu'à récemment par les renards (rage vulpine ou sylvatique). Ce génotype 1 est aussi celui par lequel sont infectés les chiroptères en Amérique du nord et du sud.

Chez les chiroptères en Belgique et en France, ne sont présents occasionnellement que le génotype 5 (appelé aussi European Bat Lyssavirus 1) véhiculé presque exclusivement par la sérotine commune, et le génotype 6 (appelé aussi European Bat Lyssavirus 2) véhiculé essentiellement par les chauves-souris du genre *Myotis*. Pour les personnes intéressées, je peux envoyer sans frais une copie d'un article récent et très complet synthétisant les connaissances actuelles sur les chauves-souris et la rage dans le monde (McCull, K.A., Tordo, N. & Aguilar Setien, A. (2000) - Bat Lyssavirus infections - Rev. sci. tech. Off. int. Epiz., 19(1) : 177-196). Il suffit de m'envoyer vos coordonnées par mail privatif.

La majorité des cas de rage détectés chez les chauves-souris en Europe concernent les sérotines communes et donc le génotype 5. Cette espèce de grande taille n'est que rarement présente en milieu souterrain chez nous. Elle est tout au plus présente à l'entrée des cavités souterraines, même là où il gèle en hiver. Elle hiberne, semble-t-il, essentiellement dans les bâtiments.

La rage des chauves-souris n'est, à ce jour, pas un problème de santé publique préoccupant en Europe. Le découverte des premiers cas de rage chez les chauves-souris dans les années '80, en pleine épidémie de la rage vulpine, a poussé à croire à l'époque à une épidémie semblable chez les chauves-souris. Actuellement, cette hypothèse ne semble pas tenir la route, sans quoi le nombre de cas diagnostiqués aurait infailliblement augmenté, et de façon indépendante de l'effort de recherche.

Quoiqu'il en soit, il est vivement recommandé que toute personne amenée à manipuler des chauves-souris ait bénéficié d'une vaccination préventive contre la rage. Toute personne mordue par une chauve-souris doit prendre contact immédiatement avec un médecin. Un rappel de vaccination avec dosage des anticorps, ou bien une vaccination curative doivent être prodigués. Une chauve-souris qui mord n'est pas pour autant enragée. La morsure est, pour la plupart des espèces de chauves-souris, un réflexe normal de défense face à une manipulation. Mais, idéalement, l'animal qui a mordu devrait être conservé et envoyé immédiatement pour analyse à

l'Institut Pasteur de Bruxelles.

La meilleure prévention consiste bien sûr à ne pas manipuler les chauves-souris, comme le prévoit leur statut légal de protection !

Thierry KERVYN

Renetovo brezno

Message daté du 31 octobre 2000, transmis par Philippe Audra.

Tôt ce matin, **Renetovo brezno** est devenu le 5^e-1000 slovène ainsi que le 5^e pour le Kanin. La profondeur estimée est de -1010 m (elle n'est pas encore calculée). La cavité continue verticalement toujours avec de grandes dimensions et un fort courant d'air.

Gregor Pintar

Histoire d'un trou... sur Calern

Voici quelques années (en 87 je crois), nous (le club spéléo de la MJC Aubagne), avons trouvé un trou sur le plateau de Calern, pas très loin des « Laser Lune ». Lors d'une prospection-promenade, l'un de nous, est allé faire pipi sur un tas de cailloux en bordure du fond de doline.

Ce tas faisait environ 1,5 m de haut. Et, en faisant pipi, il a senti du courant d'air (ceci n'est pas une histoire marseillaise!).

Alors on s'est lancé pendant plusieurs week-ends dans des désobs. Et après avoir enlevé un douzaine de mètres de cailloux, eh bien nous sommes tombé dans un trou ! un vrai ! très beau même mais très court. On a continué la désob sur une dizaine de mètres (petites salles) et on s'est arrêté, par lassitude sans doute, sur un méandre large d'une vingtaine de cm qui soufflait.

Nous avons baptisé ce trou, « le trou de la quique à Jeannot d'Allauch », car l'inventeur est Jean Cimolai qui habitait Allauch à l'époque.

Depuis je ne sais pas ce qu'est devenu ce trou. J'avais posé la question à Eric Madelaine voici quelques temps mais il ne savait pas non plus. Si ce n'est pas déjà fait, ce serait intéressant que quelqu'un aille le revoir car ça doit continuer c'est sur.

Eric Rostang, SC Cuges

Je connais bien ce trou pour y avoir travaillé il y a quelques années déjà. Puis il a été repris par Cannes. Aux dernières nouvelles les parois du puits d'entrée se seraient effondrées. Il y avait un courant d'air léger...

Bernard Hof

Incitation fiscale au bénévolat

Dans la nouvelle loi sur le sport du 6 juillet 2000, l'article 41 complète l'article 200 du code général des impôts par un alinéa ainsi rédigé :

Ouvrent également droit à la réduction d'impôt les frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole et en vue strictement de la réalisation de l'objet social d'un organisme mentionné aux alinéas précédents, lorsque ces frais, dûment justifiés, ont été constatés dans les comptes de l'organisme et que le contribuable a renoncé expressément à leur remboursement. Ces dispositions s'appliquent aux frais engagés à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi no 2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi no 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

L'idée est de permettre que certains frais des dirigeants bénévoles, plutôt que d'alourdir les budgets des associations par des remboursements systématiques, soient pris en charge en partie par un système d'allègements d'impôts.

Comment ça marche :

- Le bénévole déclare ses frais (avec fiche de frais de mission et tous les justificatifs nécessaires) auprès de l'association. Ces frais entrent dans la compta de l'association, dans les comptes réservés au bénévolat. Cela nécessite une compta complète (en partie double, avec plan comptable) comme la nouvelle compta du CDS.
- Le bénévole en fin d'année produit un document de renoncement au remboursement de ces frais (et bien sur, l'association ne le rembourse pas!). L'association produit une attestation fiscale « d'abandon de créance ».
- A sa déclaration de revenus, il joint les documents et déclare les frais à la ligne « dons aux oeuvres ». Les frais sont pris en compte à 50%, sous forme de réduction d'impôt, dans la limite de 6% du revenu imposable.

A qui cela s'adresse, pour quelles dépenses ?

- on n'a pas encore les décrets d'application, on les

attend.

- Les frais concernés devront avoir été engagés après l'entrée en vigueur de la loi 2000-67 du 06/07/2000, publié au JO du 8/07/2000, page 1031.

Remarques : Cela ne peut marcher bien sur que pour ceux qui payent des impôts. Par contre ça ne dépend pas du taux d'imposition, c'est toujours 50% des frais.

Entrent dans un cadre similaire, et ce depuis la loi fiscale 2000, donc déjà sur vos impôts de l'an dernier, les cotisations (sans contrepartie excessive) aux associations. Mais cette mesure a été interprétée très différemment par les centres des impôts selon les régions. Pour ceux qui ont demandé déduction de leurs cotisation FFS, il n'y a eu aucun problème en région lyonnaise, alors qu'elles ont toutes été refusées, à ma connaissance, sur les Alpes-Maritimes. Mais j'ai bien l'intention de faire une réclamation auprès de mon inspecteur des impôts....

Mise en oeuvre pour le CDS :

- Communiquer au trésorier, le plus rapidement possible, et au plus tard pour le 31 décembre 2000, les fiches de frais (modèle FFS) engagés dans le cadre (strict, comme ils disent dans la loi) des réalisations de l'objet défini par les statuts du CDS (consultable sur le Web du CDS, si vous avez des doutes...) Ces fiches indiqueront précisément l'objet de la mission, les kilométrages lorsqu'ils comporte un déplacement, et seront accompagnés des copies de toutes les pièces justificatifs (tickets d'autoroute, reçus, factures de matériel, etc)
- Établir un récapitulatif annuel des frais engagés (à compter du 6 juillet).
- Joindre une lettre manuscrite, signée, de renonciation à leur remboursement.
- Nous établirons vraisemblablement des attestations à joindre à vos déclarations d'impôts... (nous sommes en attente des décrets d'application, ou de la loi fiscale, qui préciseront la procédure à employer).

Eric Madelaine